

«La violence liée au genre est tellement ancrée qu'elle commence dès la cour de récréation.»

**Philippe HENSMANS**

**39 668**  
plaintes enregistrées  
en 2014 pour des faits de  
violences entre partenaires.

**Journée  
internationale de  
la violence contre  
les femmes**

# Après c'était les coups en rafale

**Morgane a subi les coups du père de son fils pendant quatre ans. Elle témoigne de son enfer dans un livre-document poignant.**

**U**n visage mangé par d'immenses yeux voilés de tristesse. Elle enroule une mèche de cheveux autour d'un doigt. Il était son dieu. Il sera son diable. Il ne l'a pas séduite, il l'a subjuguée. Il a construit une véritable légende autour du fait qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. C'est l'histoire de Morgane et Yassin.

Avant la naissance de leur fils, c'était «chaud» entre eux. Quand elle tombe enceinte sans l'avoir voulu, ça devient l'horreur. Elle est fragile, il la tape. L'enfant naît. C'est un garçon. «*Son rêve était d'avoir une fille qui me ressemble. Mais un garçon, pour lui, c'était un peu comme un concurrent.*»

Au moment où elle va coucher son nouveau-né, elle savoure chaque pas sur les marches de l'escalier «*en attendant d'arriver à son bourreau*». Après, ce sont les

coups, en rafale. Elle reste. Elle n'a plus que ses amis à lui. Il l'a coupée de ses amis à elle «*qui n'étaient jamais assez bien pour lui. Il a fait le vide autour de moi. Je suis restée. Je me suis dit que cet enfant doit connaître son père, que je vais et veux lui offrir une famille*». Alors elle reste à faire le ménage, à faire les petits plats, à prendre des coups.

Elle a choisi de ne pas reprendre le travail après la naissance. Elle a peur. «*Quand on a peur, on ne réfléchit plus. Puis j'avais peur qu'il embête ma mère, ma grand-mère si je partais. Et il l'a fait quand je suis partie.*» Morgane reprend son souffle. «*La violence conjugale n'a pas de frontière, de milieu social, de nationalité*», dit-elle. «*En France, une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son compagnon. Au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est énorme.*»

Morgane Seliman livre un té-

moignage brut dans un ouvrage décousu, qu'elle n'a pas vraiment écrit elle-même. Mais pour elle «*c'est déjà ça*». «*Il y a 30 % d'horreur que je n'ai pas écrite, que j'ai gardé comme un petit jardin secret*», dit-elle encore.

La jeune femme de 32 ans vit à présent en Normandie, dans un petit village. Sans travail, recroquevillée sur elle et sur son fils, accrochée à sa maison d'édition qui est devenu pour elle comme «sa famille». Elle dit qu'il lui a volé sa vie, du moins c'est ce qu'elle croit aujourd'hui, résignée. Elle n'a plus d'espoir, presque plus. Elle se sent toujours en danger «*parce qu'il a très mal pris le livre*». Morgane reste l'otage de sa peur de vivre et de son incapacité à prendre son envol. ■

**C.Érn.**

► «Il m'a volé ma vie», Morgane Seliman, XO document.

## VITE DIT

**Les plaintes** La police fédérale a enregistré 39 668 plaintes en 2014 pour des faits de violences entre partenaires. 19 842 plaintes concernaient des violences physiques et à peu près autant pour des violences psychologiques. Les statistiques

criminale enregistrent encore 1 389 plaintes pour des violences économiques et 117 affaires de (tentative de) meurtre ou assassinat.

**Les jeunes plus violents** 12,5 % de l'ensemble des répondants ont déclaré avoir été

au moins une fois victimes d'un acte de violence commis par leur (ex) partenaire au cours des 12 derniers mois. Les femmes entre 18-25 ans ont signalé considérablement plus de faits de violence (22,1 %) que les autres tranches d'âge.

**Une campagne** L'institut pour l'égalité des femmes et des hommes lance la campagne «réagissez avant d'agir» qui s'adresse précisément aux jeunes hommes de 18 à 25 ans. Trois vidéos sont lancées pour inciter à prendre un «temps» avant de céder à la violence.

## «Les moyens risquent de manquer»

**La présentation du plan d'action nationale de lutte contre les violences conjugales a été reporté, en raison des menaces terroristes.**

**Philippe Hensmans, vous êtes directeur d'Amnesty Belgique. Qu'attendez-vous de ce plan ?**

Ce sera sûrement un plan ambitieux avec de belles intentions. Ce qui risque de manquer, ce sont les moyens financiers. La secrétaire d'État Elke Sleurs (N-VA) a déjà proposé de créer des «maisons intégrées» pour les victimes, selon le modèle anglais. C'est une très belle initiative.

**Qu'est-ce qui manque aujourd'hui pour lutter contre ces violences ?**

Une politique cohérente. Le saupoudrage politique et institutionnel grève les efforts. Je vais prendre en exemple le «collectif liégeois» qui s'occupe des victimes de violence. Des subsides viennent de la fédération Wallonie-Bruxelles, d'autres de la région wallonne, d'autres encore via des projets de formations professionnelles. C'est symptomatique de ce qui se passe aujourd'hui dans tout le secteur social et associatif. Or du côté de la violence conjugale, il y a urgence.

**Pourquoi ?**

La violence conjugale et le viol sont parmi les plus grands tabous de notre société. En-

tre huit et onze cas de viols sont enregistrés chaque jour. Et il ne s'agirait que de 10 % de ce qui se passe vraiment. La violence liée au genre est tellement ancrée qu'elle commence dès la cour de récréation où des garçons bousculent des filles, se poursuit quand un partenaire (homme ou femme) lit en cachette tous les SMS de son partenaire jusqu'à l'irréparable.

**Les hommes aussi sont victimes de violences.**

Oui mais quoi qu'on en dise il faut une approche «genrée». C'est bien 90 % de femmes qui subissent ces violences. Avec Amnesty, on travaille depuis 2004 sur cette problématique. Et on a obtenu pas mal de choses, comme des formations spécifiques à la police, le subventionnement de gîtes... Anne Bourguignon, ex-procureur du roi de Liège, avait été une pionnière en la matière. Elle avait lancé en 2004 un plan «zéro tolérance» contre la violence conjugale. Un plan traduit ensuite par Laurette Onkelinx (PS) qui a été une très grande victoire. Aujourd'hui, certaines entreprises comme Delhaize ont investi la question parce que les absences liées à de tels problèmes leur coûtaient cher. Delhaize a donc décidé de former ses assistantes sociales. Ce genre d'initiatives se rencontre souvent aux États-Unis. ■

**C.Ern.**

## Le PS veut lutter contre le harcèlement dans les bus

La main baladeuse, le sifflement discret dans une promiscuité obligée, la remarque sexiste, désobligeante, dégradante. Ça n'a l'air de rien mais ça mine le quotidien de celles qui voyagent en bus. En 2012, le documentaire «Femmes de la rue» avait créé un électrochoc sur l'ampleur du harcèlement de rue. Nos bus (ou trains) ne sont pas épargnés.

Des députés wallons PS ont déposé un projet de résolution pour parvenir à cerner le problème. La députée Véronique Bonni dit avoir interpellé récemment le ministre Di Antonio (cdH) à ce sujet. Selon le ministre, il n'y a pas de plainte. Et pour cause : ce type d'agression n'a jamais été recensé.

En France, le haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a établi dans un rapport dévoilé en avril dernier

que 100 % des utilisatrices de transports en commun ont subi au moins une fois dans leur vie du harcèlement sexiste ou une agression sexuelle. Par ailleurs, deux tiers des usagers des transports publics sont des voyageuses et deux tiers des victimes d'injures et insultes sont des femmes.

Ces violences ont lieu principalement dans les bus et bus scolaires sur l'ensemble du territoire français. De plus, six femmes sur dix craignent une agression ou un vol dans les transports en commun contre trois hommes sur dix.

La problématique des violences conjugales est relativement récente puisqu'elle émerge dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition des mouvements féministes, relève Véronique

Bonni. Chaque médaille a son revers : le projecteur braqué sur les violences dans la sphère privée a sans doute occulté les violences subies dans l'espace public. «*Les femmes, ou les hommes, ne doivent pas avoir peur de dénoncer ce genre d'agression. Une femme a le droit de circuler en portant une minijupe sans rencontrer de problèmes. Mais souvent le grand public a peur d'intervenir ou d'aider la victime. On est dans une société tellement individualiste*», dénonce Véronique Bonni.

Le projet de résolution PS vise à recueillir des statistiques sur les violences subies par les femmes dans les transports. Comment ? En sensibilisant les contrôleurs et chef de bus et en informant les victimes de leur droit à porter plainte à la police. ■

**C.Ern.**